

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 32

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY/ M. BRUNO GENZANA

OBJET

Politique Publique "Environnement, Développement Durable, Energies
Renouvelables et Agenda 21" - 5ème répartition - Subventions aux associations

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
DEGPR - Service Stratégies Environnementales des Territoires
0413316456**

PRESENTATION

Par délibération du 25 mars 2016, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique « Environnement, Développement Durable, Energies renouvelables et Agenda 21 », pour l'année 2016.

Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Pour cette cinquième répartition, le Conseil Départemental a été saisi de nouvelles demandes de subventions **au titre de l'environnement, des animaux, du développement durable et de l'énergie**. C'est dans ce cadre qu'il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur les demandes suivantes.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

1. Subvention de Fonctionnement

Pour cette cinquième répartition, ce sont 3 demandes de subventions déposées par 3 associations implantées sur les territoires des communes de Saint Cannat, Miramas et Marseille.

Le montant total des demandes, dont vous trouverez le détail en annexe 1 du rapport, ainsi que le rappel des subventions accordées en 2015, s'élève à 42 500 €

Pour l'ensemble de ces demandes, il vous est proposé d'octroyer un montant total d'aides de **24 500 €** dont vous trouverez le détail en annexe 1 du rapport.

INCIDENCE FINANCIERE

En cas d'avis favorable, les dépenses seront prélevées sur les crédits mis à disposition au titre de l'exercice 2016.

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
22013	1012664	FONCTIONNEMENT	65 - 738 6574	24 500 €

2.Déchets :

Il est proposé d'accorder une subvention de 10 000 € à l'association Re-sources pour son projet spécifique de développement d'une recyclerie, structure qui accompagne les acteurs d'un territoire dans la prévention et la gestion des déchets, en limitant notamment le gaspillage.

N° de programme	Libellé	Imputation	Engagement CP
14046	FONCTIONNEMENT	65- 731 - 6574	10 000 €

PROPOSITIONS

Compte tenu de ces précisions, il vous est demandé :

- de vous prononcer sur l'octroi aux associations, figurant en annexe du rapport, d'un montant global de subventions de **24 500 €** en fonctionnement et de **10 000 €** en fonctionnement pour la ligne Déchets.

Au bénéfice de ces considérations et sur propositions de Monsieur le délégué à l'environnement, au développement durable, aux énergies renouvelables et à l'Agenda 21, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL